

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JULES LAX

**Le mouvement de la population en France pendant l'année 1891.
Rapport au ministre du commerce et de l'industrie**

Journal de la société statistique de Paris, tome 34 (1893), p. 52-59

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1893__34__52_0

© Société de statistique de Paris, 1893, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1891.

RAPPORT AU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (1).

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de venir vous présenter, aujourd'hui, les résultats généraux de la statistique du mouvement de la population française pendant l'année 1891.

Il a été inscrit, cette année-là, sur les registres de l'état civil :

285,458 mariages, 5,752 divorces, 866,377 naissances et 876,882 décès.

Comparés aux données correspondantes de l'année 1890, ces chiffres accusent une augmentation de :

16,126 mariages, 295 divorces, 28,318 naissances et 377 décès.

Ces derniers chiffres paraissent dénoter un commencement d'amélioration dans la situation démographique de la France.

Tandis, en effet, que le nombre des décès est resté sensiblement constant, celui des mariages s'est accru de 6 p. 100 et celui des naissances de 3.37 p. 100.

Cette dernière augmentation a relevé, à très peu près, au niveau de 1889 le nombre des naissances, qui avait subi, à la fin de 1890, une notable dépression, évidemment due à l'épidémie d'influenza qui avait marqué le début de cette année.

Si, en 1891, le nombre des décès a surpassé encore de 10,505 celui des naissances, l'excédent, quatre fois plus faible d'ailleurs que celui de 1890, est donc uniquement résulté de ce que la mortalité s'est maintenue, en 1891, aussi exceptionnellement forte (22.6 décès par 1,000 habitants) qu'elle l'avait été l'année précédente.

Tel est le fait le plus saillant qui ressorte du rapprochement des tableaux joints au présent rapport. Il me reste à vous donner l'analyse sommaire de chacun d'eux.

Mariages. — Il a été contracté, en 1891, 285,458 mariages, soit 16,126 de plus qu'en 1890. Cet accroissement est d'autant plus intéressant à noter, que, depuis 1884, le nombre des mariages s'était abaissé d'année en année, comme l'indique le tableau suivant :

Années.	Mariages.	Années.	Mariages.
1884. . . .	289,555	1888. . . .	276,848
1885. . . .	283,170	1889. . . .	272,934
1886. . . .	283,208	1890. . . .	269,332
1887. . . .	277,060		

En ce qui touche le nombre moyen des mariages par 1,000 habitants, qui était tombé en 1890 jusqu'à 7, il s'est relevé en 1891 à 7.5.

L'augmentation a porté principalement sur les départements du bassin de la Seine et du nord de la France. Le nombre moyen des mariages, par 1,000 habitants, a été pour l'ensemble de ces régions de 8, et, en particulier, pour le Nord de 8.20, pour le Pas-de-Calais de 8.38, et pour la Seine de 9.

Dans le reste de la France, on n'a enregistré plus de 8 mariages par 1,000 habitants que dans le territoire de Belfort et dans l'Allier.

Par contre, les départements où le nombre proportionnel des mariages a été le plus

(1) *Journal officiel* du 30 décembre 1892.

faible appartiennent, comme toujours, aux régions montagneuses et pauvres. Les départements les moins favorisés ont été les suivants :

Départements	Par 1,000 habitants.	Départements.	Par 1,000 habitants.
Basses-Pyrénées	5.45	Haute-Savoie	6.15
Hautes-Pyrénées	5.65	Basses-Alpes	6.50
Lozère	6.61	Hautes-Alpes	6.75
Aveyron	6.85	Corse	6.49
Savoie	5.61		

La Bourgogne, aussi, a présenté un taux de nuptialité inférieur à 7 p. 1,000.

Divorces. — L'état civil n'a pas enregistré, en 1891, moins de 5,752 divorces ; un tel nombre n'avait, comme on va voir, jamais encore été atteint depuis l'année 1884, au cours de laquelle le divorce a été rétabli en France (Loi du 27 juillet 1884.)

Avant de citer les chiffres antérieurs, je ferai remarquer que celui relatif aux quelques mois de 1884 pendant lesquels cette loi a été en vigueur n'a pas été relevé sur les registres des mairies, mais seulement emprunté aux comptes de l'administration de la justice civile. Tous jugements de divorce, donc, qui, prononcés par les tribunaux en 1884, n'ont pourtant été transcrits qu'en 1885 sur les registres de l'état civil et n'auraient, dès lors, dû être comptés que cette année-là, ont indûment grossi le chiffre afférent à l'année 1884.

Sous le bénéfice de cette réserve, voici quels ont été les nombres annuels de divorces :
1884, 1,657 divorces en quatre mois, ce qui, pour l'année entière, eût donné environ 5,000 divorces, soit 66 pour 100,000 ménages.

1885, 4,277 divorces, soit 57 pour 100,000 ménages.

1886, 2,950 divorces, soit 40 pour 100,000 ménages.

1887, 3,636 divorces, soit 50 pour 100,000 ménages.

1888, 4,708 divorces, soit 60 pour 100,000 ménages.

1889, 4,786 divorces, soit 61 pour 100,000 ménages.

1890, 5,457 divorces, soit 73 pour 100,000 ménages.

1891, 5,752 divorces, soit 77 pour 100,000 ménages.

Pendant les trois premières années, la fréquence des divorces, d'abord très grande, en raison de la multiplicité des demandes tendant à faire convertir en divorces des séparations de corps remontant déjà à plus de trois ans, avait sensiblement diminué ; mais ensuite, une loi du 18 avril 1886 ayant simplifié la procédure en la matière, le nombre des divorces a pris une allure si rapidement croissante qu'il a presque doublé en cinq ans.

Les départements qui ont fourni, en 1891, le plus de divorces sont, savoir :

Seine, 1,642 divorces, soit 282 pour 100,000 ménages.

Bouches-du-Rhône, 188 divorces, soit 174 pour 100,000 ménages.

Seine-et-Oise, 180 divorces, soit 154 pour 100,000 ménages.

Rhône, 204 divorces, soit 143 pour 100,000 ménages.

Marne, 124 divorces, soit 141 pour 100,000 ménages.

Seine-Inférieure, 209 divorces, soit 134 pour 100,000 ménages.

Eure, 109 divorces, soit 127 pour 100,000 ménages.

Gironde, 204 divorces, soit 121 pour 100,000 ménages.

Aisne, 146 divorces, soit 116 pour 100,000 ménages.

Ardennes, 77 divorces, soit 109 pour 100,000 ménages.

Somme, 129 divorces, soit 108 pour 100,000 ménages.

Aube, 67 divorces, soit 106 pour 100,000 ménages.

Seine-et-Marne, 84 divorces, soit 105 pour 100,000 ménages.

La moyenne des divorces pour la France entière, qui a été en 1891 de 77 pour 100,000 ménages, s'est trouvée dépassée dans 20 départements, qui sont les plus peuplés

et les plus riches ; dans celui de la Seine, en particulier, il s'est produit plus du quart des divorces de tout notre pays.

Le nombre des divorces a été très faible, au contraire, dans les départements suivants : Haute-Loire, 1 divorce, soit 1.6 pour 100,000 ménages.

Landes, 2 divorces, soit 4 pour 100,000 ménages.

Corrèze, 3 divorces, soit 5.5 pour 100,000 ménages.

Ariège, 3 divorces, soit 6 pour 100,000 ménages.

Vendée, 8 divorces, soit 9 pour 100,000 ménages.

A ne considérer que les grandes régions du territoire, l'on peut dire que les divorces sont très peu fréquents dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central et la Bretagne.

Naissances. — Le nombre des naissances, qui était en 1889 de 880,579 et s'était abaissé en 1890 jusqu'à 838,059, est remonté en 1891 à 866,377, en augmentation de 28,318 unités sur le chiffre de la précédente année. L'accroissement s'est réparti sur presque toute l'étendue de la France, et les rares départements où il a été constaté une diminution sont précisément de ceux dont la population est depuis longtemps en décroissance.

Les pertes de ces derniers ont, d'ailleurs, été assez faibles : la Mayenne a enregistré 218 naissances de moins qu'en 1890 ; Maine-et-Loire, 158 ; le Gers, 137 ; l'Aude, 106 ; la Charente-Inférieure, 88 ; le Cantal, 69 ; la Haute-Marne, 54.

Dans les autres départements, il y a eu accroissement de naissances : 4,684 dans la Seine, 1,822 dans le Nord, 1,564 dans le Pas-de-Calais, 1,296 dans le Finistère, 1,048 en Seine-et-Oise, etc.

Malgré cette reprise générale, le taux absolu moyen de la natalité, pour l'ensemble de la France, est malheureusement encore faible : 22.6 pour 1,000 habitants.

Ce taux de natalité a varié depuis 13.8 p. 1,000 dans le Gers, jusqu'à 32.3 p. 1,000 dans le Finistère, présentant ainsi, de part et d'autre de la moyenne générale, un écart de 10 naissances environ pour 1,000 habitants.

Dans le groupe formé par les six départements contigus de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Gers, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Lot, la natalité est restée au-dessous de 18 p. 1,000. Seuls, dans le reste de la France, les départements de l'Yonne (16.7 naissances pour 1,000 habitants), de l'Orne (17.1 p. 1,000) et d'Indre-et-Loire (17.8 p. 1,000) ont donné des chiffres proportionnels aussi faibles.

Parmi les départements où le nombre des naissances s'est maintenu élevé, je citerai ceux du Finistère (32.8 pour 1,000 habitants), du Pas-de-Calais (30.5 p. 1,000), du Nord (29 p. 1,000), de la Corse (28 p. 1,000) et de la Seine-Inférieure (27.8 p. 1,000).

Dans le département de la Seine, le nombre proportionnel des naissances a été de 24.8 p. 1,000, c'est-à-dire légèrement supérieur à la moyenne générale de la France.

Naissances naturelles. — Le rapport du nombre des naissances naturelles au nombre total des naissances est d'environ 8.5 p. 100 pour l'ensemble de la France ; il varie, d'ailleurs, beaucoup suivant les contrées.

Ainsi, dans le département de la Seine, on a enregistré en moyenne une naissance naturelle sur quatre naissances, tandis que, dans les Hautes et Basses-Alpes, en Vendée et en Bretagne, ainsi que dans la région comprise entre la Dordogne, le Tarn, le Rhône et le Puy-de-Dôme, la proportion n'est que de 3 p. 100 à peine.

Comme les années précédentes, ce sont le bassin de la Seine, le nord de la France, les départements du Rhône de la Gironde et des Bouches-du-Rhône qui ont fourni les plus gros contingents d'enfants illégitimes (12 à 13 naissances naturelles par 1,000 naissances).

Décès. — Le nombre des décès de 1891 a été de 876,882 ; celui de 1890, sensiblement le même, avait été de 876,505.

Dans 35 départements, formant un groupe compact situé dans le Centre et dans

1° Mouvement de la population en France pendant la période 1881-1891.

ANNÉES.	MARIAGES.	DIVORCES.	NAISSANCES.						MORT-NÉS.			DÉCÈS.			ACCROISSEMENT ou diminution DE LA POPULATION.	
			ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL des naissances.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des mort-nés.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des décès.	Excédent des naissances.	Excédent des décès.	
			Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
1881	282,079	"	444,972	422,006	25,589	24,490	937,057	25,609	18,332	43,841	429,738	399,070	828,828	108,229	"	
1882	281,080	"	441,657	422,604	36,338	34,967	935,566	26,301	18,051	44,352	435,828	402,716	838,539	97,027	"	
1883	284,341	"	442,704	421,027	37,614	36,599	937,944	25,815	17,932	43,747	436,656	404,485	841,141	96,803	"	
1884	289,553	1,637 (1)	440,456	421,548	38,883	36,871	937,758	26,467	18,319	45,286	446,555	412,239	858,784	78,974	"	
1885	283,170	4,277	436,364	414,023	35,016	36,155	924,558	25,958	17,975	43,958	484,853	402,044	836,897	87,061	"	
1886	288,208	2,950	427,457	410,575	35,056	36,740	912,888	25,759	17,864	43,623	446,375	413,847	860,222	52,616	"	
1887	277,080	3,636	421,666	403,813	37,318	36,336	899,333	25,477	17,453	42,950	436,057	406,740	842,797	56,536	"	
1888	276,848	4,708	415,585	384,135	37,801	37,118	882,639	24,616	17,454	42,070	436,223	401,644	837,867	44,772	"	
1889	272,934	4,736	413,000	394,008	37,368	36,503	880,579	24,688	17,761	42,449	412,333	382,600	794,933	85,646	"	
1890	269,332	5,487	392,316	374,657	35,836	35,250	838,059	23,788	16,747	40,535	453,873	422,632	876,505	"	38,446	
1891	285,458	5,732	405,454	386,987	37,773	36,163	866,377	24,997	17,475	42,472	455,085	423,787	876,882	"	10,505	

(1) Quatre derniers mois de 1884, époque à laquelle la loi de divorce a été mise en vigueur.

2° Mouvement de la population en France, par département, en 1904.

NUMÉROS d'ordre des départements.	DÉPARTEMENT.	POPULATION légal.	MARIAGES.		DIVORCES.	NAISSANCES.						MORT-VES.		DÉCÈS.		ACCROISSEMENT ou diminution de la population.		
			4	5		EVANES LÉGITIMES.		EVANES NATURELS.		TOTAL des naissances.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des mort-vés.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des décès.	Excédent des naissances.	Excédent des décès.
						6	7	8	9									
1	Ain	356,907	2,307	35	35	3,482	3,905	215	906	7,108	479	118	297	3,984	3,701	7,695	577	
2	Aisne	545,493	4,214	146	146	5,486	5,439	744	724	12,353	389	249	638	6,474	5,959	43,433	70	
3	Allier	424,382	3,318	23	23	4,068	3,982	244	212	8,536	150	98	278	4,018	3,716	7,734	802	
4	Alpes (Basses-)	124,285	314	14	14	1,327	1,311	33	23	2,699	89	58	147	1,802	1,643	3,445	746	
5	Alpes (Hautes-)	115,822	778	7	7	1,447	1,431	53	97	2,948	90	62	152	1,635	1,590	3,225	577	
6	Alpes-Maritimes	253,571	1,777	35	35	2,951	2,729	310	289	6,279	281	188	469	3,460	3,101	6,561	922	
7	Ardeche	371,269	2,897	14	14	5,012	4,792	106	98	10,008	251	180	431	4,917	4,403	6,820	688	
8	Ardennes	324,823	2,407	77	77	3,160	3,065	266	245	6,736	186	121	307	3,453	3,178	6,631	105	
9	Arige	927,491	1,503	3	3	2,074	2,015	86	68	4,233	107	98	269	2,292	2,132	4,414	471	
10	Aube	255,548	1,775	67	67	2,338	2,231	292	226	5,027	171	98	369	3,015	2,708	5,724	697	
11	Aude	317,372	2,341	27	27	3,132	2,999	152	122	6,395	139	102	211	3,575	3,279	6,831	439	
12	Aveyron	400,487	2,754	13	13	4,674	4,391	155	149	9,369	237	164	451	4,638	4,536	9,224	145	
13	Bouches-du-Rhône	630,622	4,876	188	188	7,351	7,130	1,064	993	16,528	594	445	1,039	9,133	8,142	17,930	752	
14	Calvados	428,945	3,050	84	84	3,834	3,826	512	486	8,638	214	169	383	5,720	5,878	11,378	2,920	
15	Cantal	239,691	1,689	9	9	2,397	2,371	137	139	5,041	109	50	119	2,238	2,323	4,351	463	
16	Charente	360,259	2,602	23	23	3,319	3,104	192	177	6,762	190	100	290	4,316	4,276	8,792	2,030	
17	Charente-Inférieure	456,292	3,320	47	47	4,048	3,864	184	158	8,234	172	130	302	5,240	4,982	10,222	1,968	
18	Cher	359,276	2,721	22	22	3,667	3,451	268	274	7,660	130	116	246	3,752	3,389	7,171	489	
19	Corrèze	328,119	2,334	3	3	4,019	3,721	150	122	8,012	160	102	262	3,543	3,288	6,833	1,179	
20	Corse	938,596	1,869	15	15	3,987	3,888	191	169	8,265	37	40	77	3,527	3,573	7,070	1,165	
21	Côte-d'Or	376,866	2,823	46	46	3,374	2,997	240	231	6,862	435	406	102	4,167	3,713	7,879	1,017	
22	Côtes-du-Nord	618,652	4,329	14	14	8,377	7,884	315	312	16,888	517	378	895	7,532	7,531	14,983	1,905	
23	Creuse	284,660	1,969	41	41	2,664	2,603	150	133	5,570	97	68	162	2,626	2,735	5,411	139	
24	Dordogne	478,471	3,368	9	9	4,832	4,741	192	177	9,962	220	168	388	5,318	5,210	10,538	596	
25	Doubs	303,081	2,089	46	46	3,267	3,153	338	318	7,076	261	156	417	3,694	3,470	7,164	88	
26	Drôme	306,419	2,383	19	19	3,172	2,883	143	132	6,350	178	125	303	3,881	3,680	7,504	1,431	
27	Eure	349,471	2,375	109	109	3,030	2,983	344	319	6,676	151	131	281	4,598	4,081	8,619	1,963	
28	Eure-et-Loir	284,653	2,030	50	50	2,832	2,764	219	218	6,073	149	109	258	3,371	3,071	7,049	996	
29	Finistère	727,012	5,274	20	20	11,992	11,373	220	275	23,860	641	440	1,081	9,731	9,183	18,914	4,946	
30	Gard	449,388	3,129	53	53	4,543	4,705	113	118	9,578	214	209	483	5,404	5,042	10,446	563	
31	Garonne (Haute-)	472,383	3,145	53	53	3,638	3,538	316	316	7,870	215	176	391	5,085	5,085	10,291	2,421	
32	Gers	204,084	1,636	12	12	1,816	1,687	78	73	3,604	74	49	123	3,063	2,886	5,949	2,343	
33	Gironde	793,328	6,093	204	204	6,692	6,245	855	837	14,649	345	345	730	9,515	8,830	18,365	3,736	
34	Hérault	461,651	3,234	41	41	4,681	4,638	243	233	9,815	299	190	489	5,323	5,120	10,649	894	
35	Ille-et-Vilaine	626,875	4,727	23	23	7,737	7,195	376	350	15,648	513	337	855	7,946	7,763	13,709	61	
36	Indre	292,868	2,130	20	20	2,892	2,970	198	177	6,207	433	61	181	2,961	2,803	5,764	443	
37	Indre-et-Loire	337,298	2,896	49	49	2,900	2,761	213	190	6,004	416	60	176	3,731	3,521	7,255	1,191	
38	Isère	572,145	4,165	67	67	5,574	5,455	334	286	11,629	434	247	631	6,459	6,363	12,852	1,423	

3° Résumé du mouvement de la population, par nationalité, en 1891.

NATIONALITÉS.	NOMBRE de personnes qui se sont mariées.	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉDENT	
				des naissances.	des décès.
1	2	3	4	5	6
Français	556,038	839,902	859,256	"	19,354
Anglais	347	368	478	"	110
Allemands	2,148	1,721	1,594	127	"
Belges	5,756	10,709	6,708	4,001	"
Espagnols	847	1,601	1,340	261	"
Italiens	2,728	9,353	5,028	4,325	"
Suisses	1,305	1,487	1,323	164	"
Autres	827	1,236	1,155	81	"
Total des étrangers . .	13,958	26,475	17,026	8,959	110
				Excédent de naissances : 8,849.	
Total de la population.	570,916	866,377	876,882	Excédent de décès : 10,505.	

4° Mariages par nationalité.

NATIONALITÉ DES HOMMES.	NATIONALITÉ DES FEMMES.								
	Françaises.	Anglaises.	Allemandes.	Belges.	Espagnoles.	Italiennes.	Suissesses.	Autres.	TOTAUX.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Français	274,445	73	753	1,564	174	535	351	223	278,118
Anglais	94	42	9	11	2	6	12	29	205
Allemands	563	10	276	31	3	14	29	22	948
Belges	1,793	7	66	1,091	"	8	12	22	2,999
Espagnols	244	2	1	13	182	8	8	4	462
Italiens	923	4	44	21	14	543	33	4	1,586
Suisses	517	3	28	16	1	22	127	10	724
Autres	261	1	23	10	9	6	9	97	416
Totaux	278,840	142	1,200	2,757	385	1,142	581	411	285,458

5° Naissances par nationalité.

6° Décès par nationalité.

NATIONALITÉS.	NAISSANCES			NATIONALITÉS.	SEXE		TOTAUX.
	légitimes.	naturelles.	TOTAUX.		masculin.	féminin.	
1	2	3	4	1	2	3	4
Français	769,380	70,532	839,902	Français	442,791	416,465	859,256
Anglais	328	40	368	Anglais	254	224	478
Allemands	1,231	490	1,721	Allemands	905	689	1,594
Belges	9,295	1,414	10,709	Belges	3,807	2,901	6,708
Espagnols	1,501	100	1,601	Espagnols	752	583	1,340
Italiens	8,358	995	9,353	Italiens	3,057	1,971	5,028
Suisses	1,263	224	1,487	Suisses	816	507	1,323
Autres	1,085	151	1,236	Autres	703	452	1,155
Totaux	792,441	73,936	866,377	Totaux	453,085	423,797	876,882

l'Ouest, entre la Gironde et la Seine-Inférieure, le chiffre des décès s'est notablement accru en 1891. Cette augmentation a excédé 1,000 unités dans la Haute-Vienne, la Charente, la Vendée, la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine, la Manche, le Calvados et l'Orne, et même 2,000 dans le département de Maine-et-Loire.

Dans tout le reste de la France, au contraire, et principalement dans le Midi, la mortalité a diminué de 1890 à 1891. Je ferai remarquer, en passant, que c'est précisément dans ces dernières régions, l'Est, le Nord et le Midi, que, l'année précédente, l'épidémie de grippe avait sévi le plus violemment.

En 1891 comme en 1890, le taux général moyen de la mortalité a été très élevé. Les régions les plus éprouvées ont été le sud-est et l'ouest de la France; je citerai notamment les départements suivants :

Hautes-Alpes et Basses-Alpes, 28 décès pour 1,000 habitants.

Bouches-du-Rhône, 27 décès pour 1,000 habitants.

Ardèche, Gard, Drôme, Var, Corse et Alpes-Maritimes, 25 décès pour 1,000 habitants.

Seine-Inférieure et Calvados, 27 décès pour 1,000 habitants.

Finistère, Manche et Orne, 26 décès pour 1,000 habitants.

Comparaison du nombre des naissances à celui des décès. — L'excédent des décès sur les naissances, pendant l'année 1891, a été, comme on l'a vu plus haut, de 10,505 unités.

Dans la plupart des départements de l'Ouest situés entre la Loire et la Seine (ceux de Bretagne exceptés), la natalité s'étant maintenue peu élevée, la forte mortalité de 1891 a naturellement déterminé de notables excédents de décès. Des excédents d'importance analogue ont affecté, bien que la mortalité n'y ait pas été anormale, la région comprise entre la Charente et les Pyrénées, où la natalité est restée particulièrement faible.

Les pertes ont été en nombre absolu, savoir :

Maine-et-Loire, 3,463; Orne, 3,198; Sarthe, 2,002; Manche, 2,202; Eure, 1,943; Gironde, 3,736; Lot-et-Garonne, 2,683; Haute-Garonne, 2,421; Gers, 2,345; Charente, 2,030; Charente-Inférieure, 1,968.

Les départements dont la population a augmenté se rencontrent principalement dans le centre de la France, en Bretagne et dans le Nord; ceux d'entre eux qui ont enregistré les plus forts excédents de naissances sont le Nord (12,822) et le Pas-de-Calais (7,737).

Si l'on considère, maintenant, l'ensemble du territoire, l'on reconnaît que 53 départements ont vu leur population décroître, au total, de 62,533 habitants par l'effet des excédents de décès, pendant que 34 autres en ont gagné 52,028 par celui des excédents de naissances.

Il y a eu, en moyenne, 989 naissances pour 1,000 décès. Les chiffres extrêmes se rapportent au Pas-de-Calais (1,411 naissances pour 1,000 décès) et au Gers (606 naissances pour 1,000 décès).

Ce compte rendu sommaire me paraît, Monsieur le Ministre, mettre en suffisante lumière les principaux résultats de la statistique démographique de la France pour 1891, dont les détails, par sexe, par âge, par état civil, par département et par arrondissement, vont paraître incessamment dans le 21^e volume de notre *Statistique annuelle*. J'ai l'honneur de vous proposer de vouloir bien, suivant la coutume, ordonner l'insertion au *Journal officiel* du présent rapport, ainsi que des tableaux annexés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur de l'Office du travail,
Jules LAX.

Approuvé :

Le Ministre du commerce et de l'industrie,
Jules SIEGFRIED.
